

BONNE NOUVELLE !!!

Le Président et le Directeur Général, aux fins de mois difficiles (d'après une presse très mal informée), vont recevoir une prime exceptionnelle de 40% de leur salaire annuel brut, soit entre 180 et 140 KE chacun, pour récompense des bons résultats « exceptionnels » de 2013..... Le million d'euros de rémunération annuelle est atteint au sein du CM ARKEA.

Ce n'est pas tout : les quelques membres du Comité de Direction Générale bénéficient désormais d'un ILT. Un Intéressement Long Terme, calculé sur trois ans glissants si leurs objectifs sont réalisés. Premier versement de cet ILT en 2016. Il représentera l'équivalent de leur rémunération variable annuelle ! Parce qu'ils le valent bien, sans aucun doute...

On récapitule donc : salaire fixe (très convenable) + part variable (confortable) + ILT (enviable).

Et ce qui ne manque pas de sel, c'est que le calcul de cet ILT a donc débuté au 1er janvier 2013 ! Au moment-même où l'entreprise n'avait plus les moyens de verser le MPA dû aux salariés !

Nos dirigeants nous répondront (avec une part de raison, d'ailleurs) que la nécessité de faire des économies à court terme (mission ACE) n'empêche pas d'envisager avec optimisme l'avenir du Groupe, de poursuivre son développement afin d'en faire bénéficier à terme l'ensemble des salariés. Pas faux... Néanmoins, d'ici là, le pain sec, c'est quand même pas pour tout le monde dans la maison !

Et le nouveau contrat social vanté par nos dirigeants se résume donc de plus en plus à : « NOUS... et les autres ».

« **BONNE NOUVELLE !!!** » **disions-nous donc....**

... car la Direction veut renégocier le contrat social de l'UES Arkade et la Cfdt est prête à la discussion.

Une entreprise qui peut offrir de telles conditions de rémunération et une convention collective aux petits oignons à ses cadres dirigeants (SCD) a forcément les moyens de construire et de maintenir un statut social de très haute qualité pour la masse de ses salariés.

Nous n'avons donc rien à craindre de négocier avec la Direction... qui aura à cœur de prouver qu'elle souhaite revalider dans d'éventuels nouveaux textes des évolutions de carrière et de salaires régulières, justes et lisibles, une grille des emplois cohérente, des primes et avantages appliqués et non contestables, un droit syndical permettant un dialogue social de haute tenue etc... etc... etc....

Il nous tarde d'y être afin que la Direction puisse nous prouver et matérialiser ses bonnes intentions. Elle piaffe sûrement d'impatience. L'entendez-vous qui s'agite ?

Si, par malheur ou pure mais très passagère étourderie, nous nous méprenions sur les intentions de la Direction à notre égard, alors la colère des salariés de l'UES serait grande et brutale.

Epuisement, burn out, injustices, vexations managériales, pression commerciale étouffante, oppression réglementaire, réductions d'effectif... : toutes les conditions sont réunies pour un conflit social majeur. Et tous les métiers sont concernés. Du chargé de clientèle part/pro/agri au DDC, du chargé d'études au chef de service en passant par les informaticiens : de tous côtés, c'est la surchauffe !!!

Terrible inconséquence, par conséquent, de nos dirigeants qui, près d'une grange de paille sèche, craquent, avec gourmandise ou par provocation, une allumette....

BON ÉTÉ À TOUS MAIS... VIVEMENT LA RENTRÉE !!!